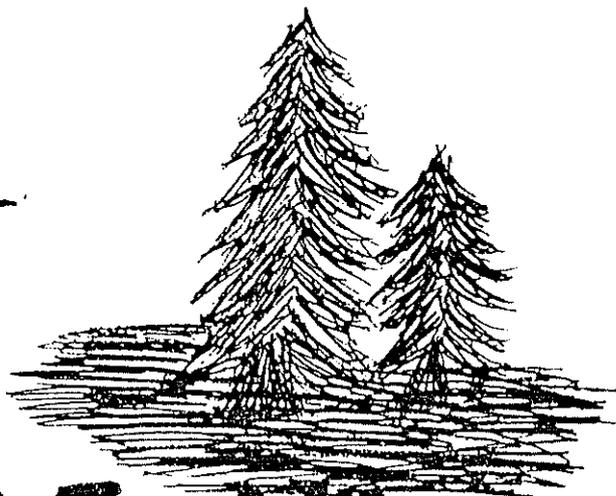


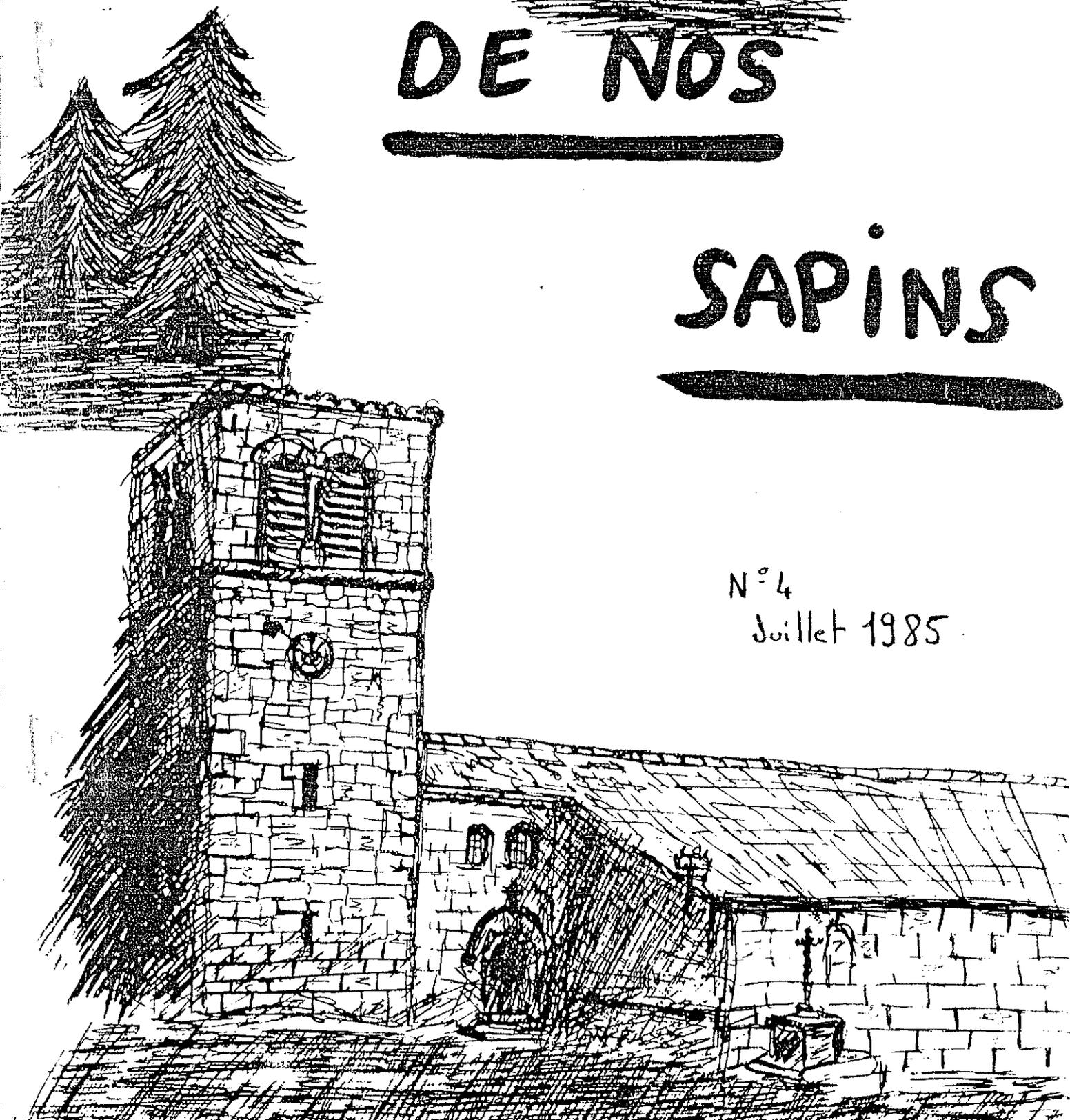
SAINT-ROMAIN-LACHALM

ECHOS



DE NOS

SAPINS



N°4

Juillet 1985

SERVICES MUNICIPAUX

SECRETARE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole
Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le jeudi de 9 h à 11 h 30
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Permanence pendant les vacances : du 14 juillet au 15 août, une permanence sera assurée

- mardi)
- mercredi) de 11 h à 12 h
- vendredi)
- samedi : de 10 h à 12 h

Téléphone de la mairie : 61.00.08

Téléphone des pompiers : 61.05.60 ou 61.09.32

- MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 61.03.29 - 61.05.43 (en été)
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h

- ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 61.09.48
M. ROUCHON J. F. 61.14.08
M. RASCLE J. G. 61.09.32
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h

En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

- ASSISTANTE SOCIALE : Madame ABEL - "Les Bruyères" - 43330 ST FERREOL D'AUROURE
Téléphone : (77) 35.55.35 le mercredi matin uniquement.
Permanence : le 3ème jeudi après midi du mois, en Mairie.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Commission des bâtiments et de l'urbanisme :

- M. ROUCHON J.F.
- M. TEYSSIER A.
- M. RASCLE M.
- M. ROYON J.
- M. DIGONNET H.

Commission financière et du budget

- Mme PAULET M.
- Mme RASCLE C.
- M. TEYSSIER A.
- M. BRUNON J.

Commission des chemins :

- M. CLAPEYRON L.
- M. CHARRAS J.
- M. EPALLE C.
- M. MANEVY M.

Commission du Permis de construire

- M. ROUCHON J.F.
- M. CLAPEYRON L.
- M. TEYSSIER A.
- M. EPALLE C.
- Mme PAULET M.

Commission des affaires sociales et culturelles :

- M. DIGONNET H.
- M. GUILLAUMOND J.
- M. RASCLE J.G.
- Mme RASCLE C.
- M. BRUNON J.

LE MOT DU MAIRE

Si l'été est maintenant bien là, nous n'oublions pas le très rude hiver que nous avons vécu et je veux ici remercier tout particulièrement :

- nos pompiers, qui ont dû intervenir si souvent au moment du dégel pour faire face aux inondations provoquées par des ruptures de conduites d'eau.
- tous ceux qui, dans des conditions souvent difficiles, ont concourru au déneigement régulier de nos chemins.

En Mars, votre Conseil a voté le budget 1985, dont vous trouverez ci-après, comme chaque année, les données générales. Concernant vos impôts communaux, sachez que :

- les taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti ainsi que sur la taxe d'habitation ont été maintenus inchangés par rapport à ceux de 1984.
- le taux de la taxe professionnelle a été abaissé de 10 %, passant de 13,40 % à 12 %.
- la redevance pour enlèvement des ordures ménagères reste aux mêmes niveaux qu'en 1984, soit 80 Francs pour les personnes seules et 130 Francs pour les ménages.

Et puis, je profite de ce bulletin pour vous dire qu'étant à la retraite depuis le 1er juillet, je suis dorénavant installé à plein temps à Saint-Romain, heureux d'y devenir un habitant à part entière, et, de pouvoir ainsi me consacrer plus largement aux responsabilités que vous m'avez confiées. Durant ces deux dernières années d'éloignement, j'ai toujours trouvé un appui constant et solide de tous les conseillers et un dévouement sans faille des trois adjoints. Je les en remercie très vivement. Avec eux, nous poursuivrons tous nos efforts pour que Saint-Romain demeure une commune toujours plus vivante et attentive à tous.

Je souhaite à chacun un très bon été.



LE BUDGET DE LA COMMUNE POUR 1985

I - Budget de fonctionnement.

a) Les recettes :

- les impôts locaux	415.000 F
- la redevance d'enlèvement des ordures	52.000 F
- le versement global de l'Etat	442.000 F
- les revenus de nos immeubles et salle des fêtes	68.000 F
- les produits financiers de nos créances	135.000 F
- divers	33.000 F

I.145.000 F

b) Les dépenses :

- personnel, gestion générale et fournitures	256.000 F
- travaux d'entretien, électricité, assurances	122.000 F
- intérêts financiers sur nos dettes	308.000 F
- participations diverses (I)	147.000 F
- divers	35.000 F
- solde disponible pour investissements	277.000 F

I.145.000 F

Comparé au budget de 1984 qui s'élevait à 1.073.000 F, notre budget est donc en hausse de 6,7 %.

(I) Les principales participations sont :

- départementales : aide sociale	48.200 F	contre	39.500 F	en 1984
pompiers	8.200 F	contre	7.500 F	en 1984
- intercommunales : SICTOM	45.000 F	contre	43.300 F	en 1984
Syndicat des Eaux	8.900 F	contre	9.500 F	en 1984
- communales : O.G.E.C.	26.700 F	contre	25.500 F	en 1984

2 - Budget d'investissement.

a) Les recettes :

- disponible sur budget de fonctionnement	277.000 F
- subventions diverses et D.G.E.	66.000 F
- remboursement de T.V.A. par l'Etat	134.000 F
- remboursement annuel en capital de nos créances	93.000 F
- ventes attendues terrain du lotissement	209.000 F
- nos emprunts de l'année	125.000 F

904.000 F

b) Les dépenses :

- remboursement en capital de nos dettes	230.000 F
- lotissement de "Vinçon" (achèvement)	93.000 F
- travaux sur chemins communaux	175.000 F
- travaux sur chemin de Carter	100.000 F
- complément travaux sur caserne des pompiers	125.000 F
- complément travaux sur terrain de foot	100.000 F
- achat de 10 conteneurs supplémentaires	15.000 F
- assainissement et divers	66.000 F

904.000 F

Ce budget d'investissement 1985 est en baisse de 35 % sur celui de 1984 qui, du fait du lotissement de VINCON, s'était élevé à 1.386.000 F. A noter que la commune ne contracte aucun endettement supplémentaire en 1985, l'emprunt de 125.000 Francs étant strictement compensé par une subvention équivalente payable en 15 annuités et concernant la caserne des pompiers.

LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

LE LOTISSEMENT DE VINCON

Les travaux sont à ce jour achevés : l'éclairage public a été mis en place il y a quelques semaines ; l'espace vert vient d'être engazonné et planté de quelques arbres. Sur les 13 lots créés, la situation est aujourd'hui la suivante :

- 3 lots sont vendus et payés
- 1 lot est sous option, dont le permis de construire vient d'être accordé
- 1 lot est en projet de vente
- 3 lots sont sous option avec la S.A.H.R.M.A.C.

Pour l'année 1985, le Conseil a fixé le prix de vente à 118 FR'S LE M² hors taxes.

Il nous reste à aménager la place du lavoir : enrobé à chaud, bordures de trottoirs, emplacements de parkings. Le devis de cet ensemble approche 70.000 F ; nous attendons que les ventes de lots en attente se réalisent avant d'engager ces travaux.

Nous souhaitons bonne installation aux nouveaux propriétaires.

LES LOGEMENTS LOCATIFS DE LA S.A.H.R.M.A.C.

Par suite de difficultés diverses, notre projet a pris quelque retard ; l'appel d'offres de Février a été infructueux, les prix remis dépassant les normes financières fixées. De nouvelles normes ayant été publiées le 1er juillet, l'architecte chargé du projet reconsulte actuellement les entrepreneurs les moins-disants. En fonction des résultats obtenus, la commune examinera d'éventuelles facilités financières qui permettraient de faire aboutir ce projet auquel nous sommes très attachés.

Nous rappelons que ce projet permettrait la construction de 3 maisons offrant 5 logements locatifs dont nous vous avons donné les principales caractéristiques dans notre dernier bulletin.

TERRAIN DE FOOT

Après diverses consultations, nous avons passé commande, en avril, à une entreprise spécialisée (BOUX) pour effectuer un drainage de surface sur l'ensemble du terrain : le travail consiste à réaliser des fentes de suintement tous les 60 centimètres, ces fentes étant garnies de gravillons et recoupant le collecteur et le drain supplémentaires qui ont été fait courant mai.

Les pluies incessantes du printemps ont empêché les travaux de commencer, mais, ils devraient se faire dans les toutes prochaines semaines. Nous nous excusons de ces retards auprès de nos équipes de foot.

LA CASERNE DES POMPIERS

Comme vous avez pu le constater, les travaux sont maintenant bien lancés. Les appels d'offres effectués en mars nous ont permis de confier tous les travaux à des entrepreneurs et artisans de la commune que nous remercions pour les efforts qu'ils ont faits.

Outre un garage pour nos pompiers, la commune disposera également d'un entrepôt qui nous sera bien utile.

LES ORDURES MENAGERES

L'expérience de l'année dernière nous a montré que les 30 conteneurs installés étaient parfois insuffisants pendant la période d'été.

Nous avons commandé 10 conteneurs supplémentaires qui seront installés, dès livraison, sur les points qui nous ont été signalés comme sensibles.

SAINT ROMAIN AU JOUR LE JOUR

Nous souhaiterions dans cette rubrique vous apporter des informations qui vous intéressent tous .

Dans ce bulletin n°4, nous allons aborder plusieurs rubriques :

- calendrier des fêtes (2ème semestre 1985)
- état civil 1984
- collecte Croix Rouge
- la kermesse de l'école
- impôts locaux
- aux estivants
- situation agricole de St Romain
- Memoires de St Romain

Pour les prochains bulletins, si vous avez des suggestions à nous faire connaître, vous pouvez, tout simplement, nous glisser, dans une enveloppe, le petit bulletin réponse ci-joint. Vous pouvez également venir nous en parler, en vous adressant aux membres du comité de rédaction de ce bulletin .

Mme RASCLE
M. DIGONNET
M. DU PELOUX

Mme PAULET
M. BRUNON
M. GUILLAUMOND

Le comité tient à remercier Mrs TEYSSIER et CHISSOS qui ont collaboré à l'élaboration de ce bulletin en rédigeant la situation agricole de St Romain et les mémoires de St Romain .

Plus nous serons nombreux, plus nombreuses seront nos idées, meilleur sera notre bulletin dont nous souhaitons qu'il soit un lien entre tous et l'instrument vivant d'une meilleure communication .

CALENDRIER DES FETES

7 juillet -	Concours de boules - "La Boule Amicale"
13 - 14 juillet -	Ball-Trap - A.C.C.A. de Saint-Romain
21 juillet -	Kermesse de l'école - APEL - CGEC
27 juillet -	Concours de boules - "La Boule Amicale"
27 juillet -	Bal des Sapeurs Pompiers
3 août -	Bal de la vogue
4 août -	Election de Miss "Saint-Romain"
	Défilé - Animation
	Bal de la vogue
5 août -	Concours de pétanque
15 août -	Soupe aux choux - "Le Bon Air de Saint-Romain"
18 août -	Concours de boules - "La Boule Amicale"
24 août -	Soirée choucroute - Comité des Fêtes
31 août -	Concours de belote - "La Boule Amicale"
10 novembre -	Concours de belote - "La Boule Amicale"
17 novembre -	Concours de belote - "Le Bon Air de Saint-Romain"
23 novembre -	Bal de la Sainte Cécile - "Le Bon Air de Saint-Romain"
1er décembre -	Concours de belote - Comité des Fêtes
15 décembre -	Concours de belote - Anciens d'A.F.N.

ETAT CIVIL 1984

II NAISSANCES

SCHERRER Florent	La Rivalière	le 11 mars
MONTERYWARD Emmanuel	Chemin de Gauthier	le 17 mars
ROBIN Céline	Les Coins	le 3 mai
PEYRARD Cécile	La Rivalière	le 29 mai
PEYRARD Aurélie	La Faye	le 2 juillet
RASCLE Cécile	Le Bourg	le 10 août
BASTIN Angélique	Le Brignon	le 26 août
ODOUARD Marianne	Le Bourg	le 28 août
DUMOND Sylvain	Montchouvet	le 5 octobre
SIBILLE Raphaël	Montchouvet	le 10 novembre
VALLINA Amandine	Faridouay	le 16 décembre

4 MARIAGES

LARGERON Roger et ROMÉYER Dominique	Jonzieux La Faye	le 21 juillet
BONNEVIALLE Didier et CLAPEYRON Thérèse	St Pal-de-Mons La Vialle	le 25 août
RASCLE Christian et ROBIN Christiane	Gauthier Chazotte	le 1er septembre
CHAUSSE Alain et SARRON Françoise	Fuvel Lautat	le 6 octobre

9 DECES

VACHER Marie veuve GUILLAUMOND	Montchouvet	le 17 février
DECITRE Joséphine	Le Bourg	le 30 mai
GRAS Maurice	Le Châtaignier	le 12 juin
BERGER Marcel	Le Bourg	le 18 juillet
BOUDAREL Céline veuve VIALLAT	Rullière	le 10 septembre
PENEL Jeanne	Le Bourg	le 19 septembre
FRAPPAT Claudius	Le Bourg	le 24 novembre
CHAUDIER Firmin	Le Bourg	le 10 décembre
MOURELON Michel	La Fayolette	le 20 décembre

Ils se sont mariés en 1934, il y a donc 50 ans :

ROBERT Auguste et DELOLME Sophie	Dunières Le Chier	le 13 janvier
BRUYERE Léon et JOURGEON Clotilde	St-Victor-Malescours La Borie	le 6 avril
GOUY Jean Baptiste et FAURE Lucienne	Dunières Saint Romain	le 24 mai
FAURAND Jean et FAUGIER Marie Rose	Marlhes Chambaud	le 21 novembre
ROBIN Jean Marie et LARDON Marie	Chabray Les Chaizes	le 1er décembre
JUGE Antoine et FRISON Jeanne	Les Villettes Chabray	le 3 décembre

CROIX ROUGE

Une collecte de médicaments est organisée au profit de la Croix Rouge.

Veillez déposer vos médicaments, même périmés, lunettes, appareils de surdit , dans le carton   l'entr e de la mairie.

LA KERMESSE DE L'ECOLE

Si les enfants sont en vacances, les parents et, en premier, les responsables de l'O.G.E.C. et de l'A.P.E.L. pr parent activement la Kermesse.

Elle aura lieu, comme les ann es pr c dentes, dans le parc du chateau de Saint-Romain, un cadre id al pour cette f te de notre  cole.   cette occasion, nous lan ons un appel   tous ceux qui veulent donner un peu de leur temps pour la pr paration, et, le jour de la f te renforcer les rangs des b n voles.

Voici le programme :

Dimanche 21 juillet

Ouverture : 9 h - Caf , brioches, p tisserie

11 h - Ap ritif concert avec le "Bon Air"

14 h - Reprise des festivit s avec la participation du groupe folklorique de Duni res.
Les enfants des  coles ont pr par  des danses.

Vous pourrez exercer votre adresse au "casse-bouteille",   "la p che   la truite". Les enfants auront, eux aussi, la "p che   la ligne". Vous pourrez tenter votre chance   la loterie. Il y aura  galement buvette, p tisserie, de quoi vous rassasier.

19 h - Buffet campagnard.

L'amiti  est au rendez-vous de la Kermesse. Venez nombreux.

IMPOTS LOCAUX

Les services fiscaux augmentent, pour 1985, l'assiette des imp ts locaux de 8 % par rapport   1984, et, le d partement applique une augmentation de 2,57 % sur le taux de 1984.

En revanche, la municipalit  a d cid  de reconstruire le taux 1984 des imp ts locaux pour 1985.

AUX ESTIVANTS

La municipalité, au nom de tous les habitants de Saint-Romain, souhaite la bienvenue à tous les estivants.

Désireux de mieux vous connaître, et de répondre, si possible, à vos souhaits, nous serions heureux d'obtenir une réponse de chacun à ce questionnaire.

- 1) - Dans quelle ville se trouve votre résidence habituelle ?
- 2) - Comment avez-vous connu Saint-Romain ?
- 3) - Depuis quand fréquentez-vous notre commune ?
- 4) - Pourquoi Saint-Romain ?
- 5) - Etes-vous propriétaire ou locataire à Saint-Romain ?
- 6) - Quelle est votre profession ?
- 7) - Que souhaiteriez-vous de plus à Saint-Romain ?

Nous vous remercions, par avance, de déposer ce questionnaire dans la boîte de la mairie.

SITUATION AGRICOLE DE SAINT ROMAIN-LACHALM

Au coeur des Monts du Velay, cette petite bourgade se veut, avant tout, à l'image du département, une vocation agricole. Elle fait partie d'une zone agricole, dite Velay granitique ou Monts du Forez, qui regroupe l'arrondissement d'Yssingeaux plus les cantons de Craponne, Allègre et la Chaise-Dieu. On y trouve un sol granitique, acidé, généralement superficiel.

Avec une altitude moyenne de 900 m et une orientation Nord, Saint-Romain dispose d'un climat assez rigoureux. Depuis toujours les agriculteurs ont surmonté ces handicaps naturels et ont donné à ce village une agriculture dynamique. Très peu de lopin de terre reste inculte. De plus, ils savent utiliser, au maximum, le potentiel de leurs terres. En effet, alors que la moyenne des exploitations de Haute-Loire et du canton est de 21 ha, celle de Saint-Romain n'est que de 17 ha.

SAINT-ROMAIN en quelques chiffres :

(source : enquête de l'A.D.A.S.E.A. pour l'établissement de la carte communale 1983 recensement général agricole de 1979).

Nombre d'exploitants : 57

dont : 10 de moins de 35 ans
 22 entre 35 et 50 ans
 22 entre 50 et 60 ans
 3 de plus de 60 ans.

Surface Agricole Utile : 992 ha
Bois et forêts : 829 ha

55 exploitations font du lait
1 exploitation fait porc et viande bovine

2 G.A.E.C. (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)
Population agricole familiale : 237

L'avenir agricole de Saint-Romain se présente sous deux aspects : optimiste et pessimiste.

Par rapport aux autres communes du département, ce village a des agriculteurs relativement jeunes. De plus, une dizaine d'aide-familiaux sont en passe de s'installer dans les 5 - 6 ans à venir. On ne peut espérer mieux. Ils viendront renforcer tout le dynamisme qui existe déjà dans les C.U.M.A. (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole), groupes de travail ou autres, où les agriculteurs sont bien des participants actifs.

Mais, l'horizon s'assombrit lorsque l'on nous parle de limiter : la production de lait aujourd'hui, et, d'autres demain. En effet, comme le montrent les chiffres, le lait se trouve être la production principale, pour ne pas dire totale, des agriculteurs de Saint-Romain. Avec une moyenne de 30.000 litres par exploitation, alors que dans d'autres régions elle se situe entre 150.000 litres et 200.000 litres, les agriculteurs de Saint-Romain comprennent mal la décision des "Eurocrates". A ne pas en douter, ils sauront redoubler de courage pour surmonter ce nouvel obstacle et espèrent être soutenus afin de garder leur droit de produire .

A. TEYSSIER

MEMOIRES DE SAINT ROMAINLa Préhistoire

Cette période est très mal connue, mais on peut associer l'histoire de St Romain à celle de la région et, plus particulièrement à travers le Velay. Des hommes venus du Sud s'établirent aux "Brulades" à proximité des estables, dans le massif du Mézenc. L'activité principale de ces hommes consistait à chasser, à pratiquer l'élevage et, enfin l'agriculture. Ces peuplades semblaient très civilisées étant donné que l'on retrouve des traces de constructions ; de plus, le site du Puy était très vénéré car ces hommes croyaient avec ferveur en leur religion. Quant au relief, il se compose d'anciennes montagnes érodées où, parfois se mêle des roches volcaniques. C'est le temps du Néandertal et du Paléolithique, la lutte entre l'homme et la nature est terrible ; il faut vaincre pour survivre.

De la Gaule à Rome

Souvent, on a entendu : "Nos ancêtres les Gaulois", cette expression est sans aucun doute le reflet d'une civilisation, d'une culture et d'une manière de penser.

Cependant, notre région ne fut que très peu marquée par leur passage, si ce n'est que quelques tribus répandues par monts et forêts. Quant à la ville du Puy, elle était déjà un lieu vénéré car on y reconnaît la présence d'un dolmen et d'une source sacrée. Plus tard, les Grecs mais surtout les romains s'installèrent dans notre contrée, contribuant ainsi au développement du commerce et, plus particulièrement par la création de la fameuse route du vin qui, reliait la vallée du Rhône aux ports d'Aurec sur Loire et de Bassac en Basset, en passant par St Romain et le Tracol. Mais, cette période fut bien vite oubliée.

Une époque bien trouble

La vie traditionnelle est bouleversée, en raison de l'invasion des barbares venus du Nord ou du Sud (les Vikings par exemple ou les Sarasins). Cette période est définie par un important caractère d'instabilité car, les limites territoriales et la composition des peuples demeure encore à un stade précaire. St Romain était alors qu'un petit hameau ne comportant que très peu de fermes. La majeure partie de sa superficie se composait que de forêts et de verts pâturages.

L'approche à la féodalité

À l'origine St Romain était une co-seigneurie, il dépendait en partie du château de Dunières. Le nom de St Romain semble provenir de son saint patron et, de l'abondance des toits de chaume. De part sa situation géographique, St Romain connut un essor grâce à la circulation terrestre ; on relève au temps de croisades (1096 à 1291) les traces du passage des templiers (prêtres soldats), notre village était certainement une étape de leur long voyage. (Il reste de nos jours quelques symboles significatifs sur certaines maisons). L'époque féodale est marquée par la construction du château, celui-ci n'occupant pas une position stratégique importante était plutôt une maison forte. (Il reste encore aujourd'hui une vieille tour d'enceinte). Cette construction fut par la suite modifiée.

(à suivre)

L'approche à la féodalité (suite)

De grandes familles séjournèrent à St Romain;

Les LORATO Surnom donné à Hugues le Râton qui possédait des redevances dans le mandement du Château-bas de Dunières, et en particulier à Briand de RETOURTOUR seigneur et maître de ce château.

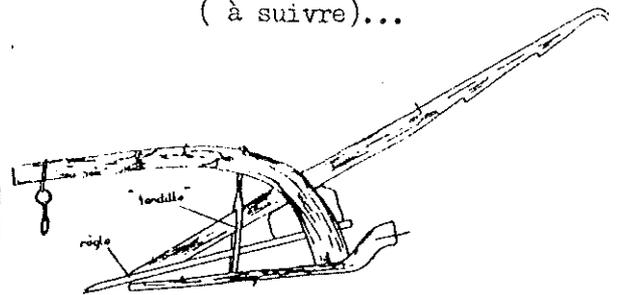
La famille de CURNIEU Hugues le Râton avait établi comme héritier Artaud de Curnieu. Celui ci surnommé "Rogayros ou Bergeyron" vendit pour la somme de 300 florins (unité monétaire avec une fleur de lis), à André de Mézères les redevances dans le mandement du chateau-bas de Dunières. André de Mézères testa en faveur de sa nièce Aymarde de Curnieu qui épousa Jean du Peloux en 1360.

La famille du VERNET ou de la GARDE : propriétaire du domaine de la Garde, seconde seigneurie de St Romain, Jeanne de Crémeaux épouse de Pierre du Vernet, vendit à la mort de son époux le domaine de la Garde à Jean du Peloux en 1569. Celui ci devenait avec sa femme le maître des seigneuries de St Romain. Un inventaire datant du 31 octobre 1569 permet de constater l'ensemble des biens acquis par Jean du Peloux, en présence du Vicomte de Joyeuse, seigneur de St Didier.

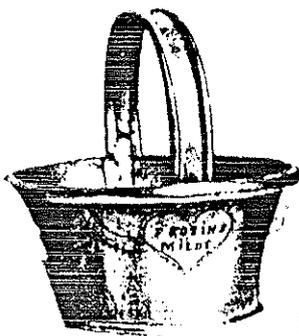
(à suivre)...



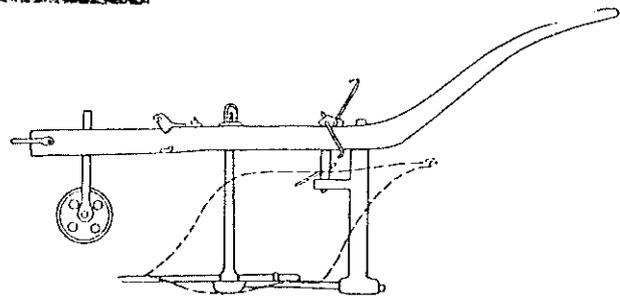
Des chaumières



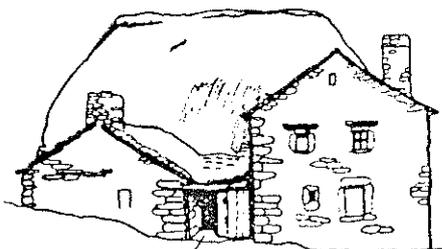
Une Araire



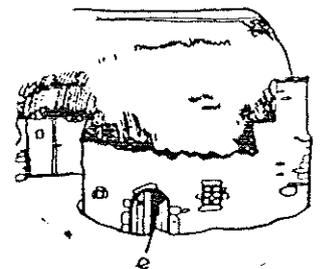
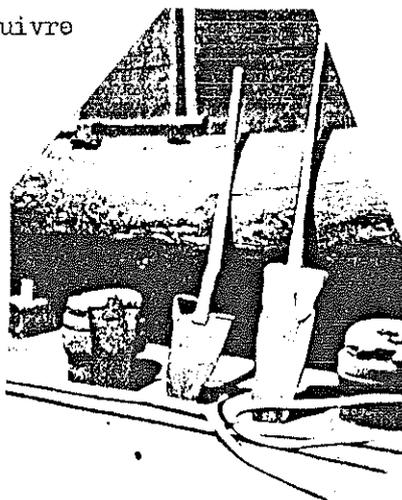
Un seau en cuivre



Une charue



Des habitations et des outils anciens



LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

A.C.C.A.

L'Assemblée Générale du 23 juin 1985 a renouvelé les membres du bureau . Ont été élus : Mrs Chausse

Dumond
Rouchon
Faurie
Charra

Les tarifs pour la prochaine saison de chasse ont été fixés :

- cartes 270 F (résidents)
- 320 F (semi-étrangers)
- 550 F (étrangers)

- cartes journalières 50 F (elles seront distribuées du 19/10 au 17/11)

La saison de chasse débutera le dimanche 15 septembre à 7h30 .

Règlement pour la saison 85-86 :

- jours d'ouverture: le dimanche avec chien pour le premier mois de chasse (septembre)
à partir du samedi 5 octobre, les samedi et dimanche avec chien; et tous les jours sans chien.
- des lâchers de faisans sont prévus les 5 octobre, 20 octobre, 1 novembre et 11 novembre .
- Un bracelet doit être attribué pour la chasse au chevreuil.
La semaine de la battue, la chasse sera ouverte le mercredi avec chien car, le jour de la battue, la chasse sera fermée pour tous les gibiers .

Si un agriculteur, sociétaire ou non, veut cultiver quelques parcelles de blé noir afin d'acclimater le gibier (perdrix, faisans) se faire connaître aux responsables de la société.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Une section de gymnastique a vu le jour à Saint-Romain depuis le printemps.

45 dames de notre commune sont inscrites à ce jour, et, se retrouvent, chaque semaine pour une heure de culture physique et de détente.

Pour cette année, un professeur de "Jeunesses et Sports" a pris notre groupe en charge.

Nous devons penser à l'avenir, et, former une animatrice. Les candidates à cette formation sont très peu nombreuses. Nous espérons trouver des volontaires.

Nous vous rappelons que toutes les personnes le désirant sont invitées à se joindre à nous.

Nous voulons, d'autre part, remercier la municipalité qui a acheté 20 tapis de sol et qui met la salle des fêtes à notre disposition.

BULLETIN REPONSE

(à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie)

- Quels sujets souhaiteriez-vous voir traiter dans un prochain bulletin ?

- Concernant la vie culturelle de St Romain, quelles suggestions pouvez-vous faire ?

- Avez-vous d'autres idées ou remarques et sur quels sujets ?

- Êtes-vous prêts à nous apporter votre aide (indiquez-nous vos noms)

